

Méthodologie de vérification anti-plagiat

Compte tenu des exigences ARACIS et EAEVE appliquées au système d'enseignement universitaire et conformément aux principes d'éthique et d'intégrité universitaire, la vérification des travaux de fin d'études – Thèse d'exercice (mémoire de licence) – *lucrarea de licență* / Projet de fin d'études – *proiectul de diplomă* / Mémoire – *lucrarea de disertație*) à l'aide d'un logiciel anti-plagiat, conformément aux dispositions légales en vigueur, est une nécessité.

À cet égard, la vérification des travaux de fin d'études sera effectuée avant qu'elles ne soient liées/liées en tant que pré-test, afin que les coordinateurs scientifiques des travaux de fin d'études reçoivent en temps utile une information sur l'indice de similitude.

Afin de réaliser ce desideratum, nous proposons le calendrier suivant pour la réalisation du processus de vérification des travaux de fin d'études:

- Les étudiants / étudiants de master enverront le papier par courriel au format .PDF, environ 30 jours avant la remise des papiers dans la forme finale, mais au plus tard 10 jours avant le début de l'examen de fin d'études selon le calendrier pour l'achèvement des études établi par le calendrier de l'activité d'enseignement de l'année universitaire en cours).

- Dans l'objet du courriel, l'étudiant précisera le coordinateur scientifique et la discipline où il a effectué son travail.

- Les adresses e-mail suivantes seront utilisées :

 - antiplagiatfmbv@gmail.com → pour MV

 - antiplagiatcepa@gmail.com → pour CEPA

 - antiplagiatmaster@gmail.com → pour MASTER

- Le fichier des étudiants / étudiants de master envoyé en tant que document joint aux adresses e-mail mentionnées, **ne contiendra PAS la déclaration d'authenticité et la bibliographie** et sera appelé **Nom_Prénom_année d'obtention du diplôme** (par exemple Ionescu_Andrei_2023).

La vérification des papiers selon le calendrier proposé fournira un retour d'information opportun sur l'indice de similitude respectivement aux sources plagiées possibles, les étudiants ayant à leur disposition une période de temps suffisante pour remédier aux parties du travail qui nécessitent des changements, évitant ainsi les situations indésirables.

Le processus de vérification des travaux de fin d'études sera réalisé à l'aide de la plateforme TURNITIN, par les employés de la Bibliothèque F.M.V.B. qui travaillera en équipe, selon un graphique établi par le coordinateur de la bibliothèque.

Après avoir généré le rapport de similitude, il sera envoyé par courriel à l'étudiant / étudiant de master et au coordinateur scientifique.

Pour accepter le travail de fin d'études, la similitude doit être de **maximum 25%** dans le cas des travaux de fin d'études avec la composante de recherche personnelle (programmes de licence) et d'un **maximum de 40%** pour le Mémoire (programmes de master).

Le rapport de similitude sera remis par chaque diplômé au secrétaire du jury d'examen, afin d'être archivé avec le reste des documents de l'examen de fin d'études.